

<https://dunant-evreux.college.ac-normandie.fr/?ppms-que-faire-en-cas-d-intrusion-au-college-se>



PPMS : Que faire en cas d'intrusion au collège ? SE CACHER !

- La vie du collège -



Date de mise en ligne : samedi 12 octobre 2019

Date de parution : 12 novembre 2021

Dans le cadre du développement de la culture du risque, le rectorat et les préfetures de l'Eure et de la Seine-Maritime organisent une nouvelle édition de la journée de mise en oeuvre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) qui se déroulera le jeudi 6 février 2025 de 14h à 15h : que faire en cas d'intrusion ?

Sommaire

- [Que faire en cas d'intrusion dans le collège ? S'échapper ou se cacher](#)
- [- S'enfermer et se cacher](#)
 - [Situation 1 : les élèves sont dans les classes](#)
 - [Situation 2 et 3 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de s'enfermer \(exemple, rez-de-chaussée avec baies vitrées, absence de portes, etc.\) ou sont à l'extérieur \(récréation, cantine, interours\).](#)
 - [Dans tous les cas :](#)
- [- S'échapper](#)
- [Que faire en cas d'attentat-intrusion ailleurs ?](#)
- [Les gestes d'urgence](#)

Cette année, le PPMS a pour sujet : "Que faire en cas d'intrusion" SE CACHER.

L'objectif du PPMS est de préparer la communauté scolaire à une situation de crise liée à la survenue d'un événement majeur afin d'assurer la sauvegarde des élèves...

Que faire en cas d'intrusion dans le collège ? S'échapper ou se cacher

- S'enfermer et se cacher

Dans notre PPMS du 6 février 2025, c'est s'enfermer et se cacher qui est à faire (et non s'échapper).

Dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité avec vos élèves, enfermez-vous, barricadez-vous, cachez-vous.

Situation 1 : les élèves sont dans les classes

les élèves sont dans des classes où il est possible de s'enfermer (salle qui peut être verrouillée, avec le moins de

visibilité possible)

- Rester dans la classe.
- Verrouiller la porte.

Situation 2 et 3 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de s'enfermer (exemple, rez-de-chaussée avec baies vitrées, absence de portes, etc.) ou sont à l'extérieur (récréation, cantine, intercoures).

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

Dans tous les cas :

- Verrouiller les portes, dont les portes communicantes. Vérifier leur sens d'ouverture et si possible, renforcer la fermeture avec des cales ou du mobilier
- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs porteurs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, faire attention aux élèves faisant l'objet d'un PAI.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.





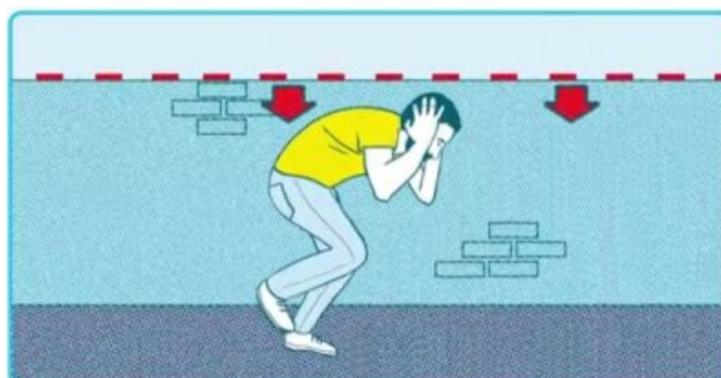
- S'échapper

Condition 1 : Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

Condition 2 : Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas :

- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.



Que faire en cas d'attentat-intrusion ailleurs ?

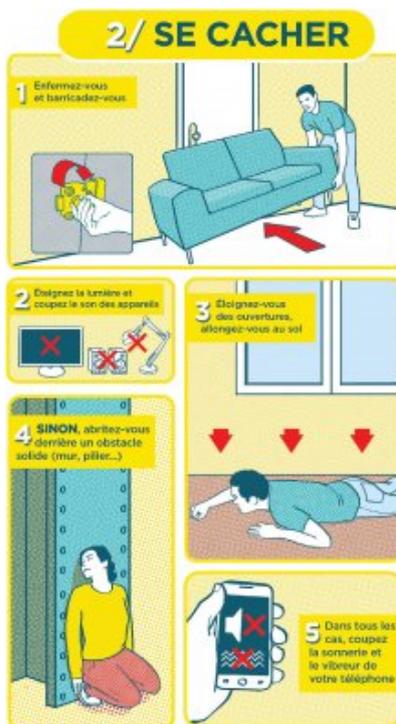
[R agir en cas d'attaque terroriste](#) par [gouvernementFR](#)



1. S' chapper si c'est possible (danger localis )



2. Se cacher



3. Alerter



PPMS : Que faire en cas d'intrusion au collège ? SE CACHER !

Pour en savoir plus : <http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>